

**COMMUNIQUÉ**  
***Pour diffusion immédiate***

**Étude des prévisions budgétaires 2006 et du PTI 2006-2008**  
**de la Ville de Montréal**

**ASSEMBLÉES PUBLIQUES**

**Montréal, le 11 janvier 2006** – Le budget de la Ville de Montréal révisé sera déposé le 20 janvier 2006. Dès le 21 janvier, la Commission spéciale d'étude des prévisions budgétaires 2006 et du PTI 2006-2008 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) procédera à l'étude publique de celui-ci ainsi qu'à l'étude des budgets de la Société d'habitation et de développement de Montréal et de la société Anjou 80.

**Commission spéciale d'étude des prévisions budgétaires 2006**  
**et du PTI 2006-2008 de la Ville de Montréal (volet ville centrale)**

Samedi et dimanche 21 et 22 janvier 2006 à 9 heures

Les 23 et 24 janvier prochains, la Commission spéciale d'étude des prévisions budgétaires 2006 et du PTI 2006-2008 de la Ville de Montréal (volet agglomération) étudiera ce budget de même que celui de la Société de transport de Montréal et les budgets des sociétés paramunicipales suivantes: la Corporation d'habitations Jeanne-Mance, l'Office municipal d'habitation de Montréal, la Société du Parc Jean-Drapeau, la Société de développement de Montréal et la Société de gestion Marie-Victorin.

**Commission spéciale d'étude des prévisions budgétaires 2006**  
**et du PTI 2006-2008 de la Ville de Montréal (volet agglomération)**

Lundi 23 janvier à 14 h et mardi 24 janvier à 9 h

Enfin, le 24 janvier, à 14 heures, la Commission de la sécurité publique procédera à l'étude des prévisions budgétaires 2006, des orientations et effectifs du Service de police de la Ville de Montréal, du Bureau du taxi et remorquage et des Communications 911.

**Commission de la sécurité publique**

Mardi 24 janvier à 14 heures

**Ces assemblées auront lieu à la salle du conseil, hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)** et chacune d'elles prévoit une période de questions réservée au public. Toute personne désireuse d'intervenir sur un thème abordé à une de ces assemblées est invitée à s'inscrire au préalable 30 minutes avant le début de l'assemblée ou en communiquant avec la Direction du greffe au 872-3770. Les documents budgétaires seront accessibles sur le portail de la Ville, <http://ville.montreal.qc.ca>, à compter du 20 janvier.

-30-

Renseignements : Direction du greffe  
Comités et commissions du conseil (514) 872-3770